

l'école, 16,500 fr., et pour l'entretenir 15,000 fr. par an. Ces frais sont couverts par l'ami des lettres, l'hégoumène Abacoum, par M. Ch. Zographos, qui donne par an 1,150 fr., et par d'autres souscripteurs qui donnent de moindres sommes.

III. *Séminaire ecclésiastique de Samos*. — Le séminaire de Samos a la forme et le programme de ceux de la Grèce; il a deux professeurs spéciaux; il comptait, en 1878, treize élèves. Il rend à l'île de grands services.

On avait essayé, en 1875, d'établir un séminaire ecclésiastique à Trébizonde; son entretien devait être à la charge de la commission pour les écoles extérieures et de la Société protectrice du clergé; mais, comme il n'avait que onze élèves, il n'a pu durer qu'une année. La même tentative fut faite, en 1874, à Constantinople, par le Syllogue ecclésiastique, mais sans succès. A Trikala de Thessalie, depuis 1876, Dorothee Scholarios, ex-évêque de Larisse, entretient dans l'école hellénique un prêtre-instituteur, pour former des prêtres. Le nombre des élèves n'est pas supérieur à dix.

Si quelqu'un pourtant considérait l'état dans lequel se trouve le bas clergé, on serait obligé de fonder pour lui des écoles religieuses élémentaires dans chaque province, et de les établir convenablement. Cela ne serait pas difficile, si les divers monastères provinciaux étaient obligés de fournir pour cet objet une contribution annuelle proportionnelle à leurs revenus. C'est un effort patriotique que nous attendons d'eux, et qui sera peut-être imposé par Joachim III, ami incontestable des prêtres mariés.

Nous avons résumé ce qui se rapporte à l'instruction publique des Grecs de l'Empire ottoman: elle s'améliore

